

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Hickey	Numéro de permis 2010522	Date d'inspection Le 26 mars 2024	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Visite à la garderie pour l'inspection annuelle. Le ratio fut respecté lors de la visite.

Discussion avec l'exploitante concernant la documentation des activités des enfants. Une recommandation a été faite d'afficher davantage de photos / activités / projets / bricolage des enfants dans la garderie. Le parc extérieur sera inspecté au printemps lorsque la neige sera fondue.

Observation: les enfants ont joué à des jeux de tables et des jeux libres, les enfants ont joué à l'extérieure dans la neige. La garderie rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance. Le permis est recommandé pour une autre année.

original signé par
Venessa Sullivan

26 mars 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date